RMA
Asset Management

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

RMA Entrepreneurs Flexible – part I EUR (ISIN: FR0011884071)

OPCVM géré par RMA Asset Management

• Objectifs et politique d'investissement

Le fonds RMA Entrepreneurs Flexible (le « Fonds Nourricier ») est un OPCVM nourricier du fonds RMA Entrepreneurs – Part S (le « Fonds Maître »), géré par la société de gestion RMA Asset Management.
Le Fonds Nourricier investit au moins 85% de son actif net dans le Fonds Maître, *dont l'objectif de gestion vise à surperformer les marchés actions internationales sur un cycle économique complet, i.e. 3 à 5 ans au travers d'investissements dans des actions d'entreprises cotées à travers le monde, et sélectionnées tout particulièrement parmi des entrepreneurs dotés d'antécédents dans le développement d'activités et/ou dans la création de valeur*. Il est investi, à titre accessoire, en liquidités.
La performance du Fonds Nourricier peut être comparée a posteriori à celle de l'indice composite suivant : 50% EONIA capitalisé + 50% MSCI Monde dividendes nets réinvestis (EUR).

Rappel de la stratégie du Fonds Maître : *Pour répondre à son objectif de gestion, le gérant expose en permanence de 60% à 100% l'actif net du Fonds Maître à des actions des pays de l'OCDE et émergents de toutes capitalisations sans contrainte sectorielle et géographique. Le Fonds Maître peut être exposé au risque de change jusqu'à 100% de son actif net.*
Le Fonds Maître peut être exposé jusqu'à 40% de son actif net à des titres de créance et instruments monétaires émis par des émetteurs publics ou privés de l'OCDE, membres ou non-membres de la zone euro, principalement de la catégorie « investment grade »selon l'analyse de la société de gestion (notation au moins égale à BBB- selon l'agence de notation Standard & Poors ou toute autre agence de notation équivalente ou jugée équivalente par le gérant).
Dans tous les cas, la sélection des instruments financiers ne s'appuie pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation mais repose également sur une analyse interne du risque de crédit, la société de gestion privilégiant sa propre analyse pour décider la cession ou l'acquisition d'une ligne. Le Fonds Maître peut intervenir jusqu'à 100% de son actif net sur les marchés financiers à terme fermes et conditionnels réglementés et organisés français et étrangers ou de gré à gré.
Les instruments dérivés actions, taux et change sont utilisés aux fins de couverture et/ou d'exposition, sans recherche de surexposition.
Le Fonds Maître peut investir jusqu'à 10 % de son actif net dans des OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de toutes classifications.

Décorrélation substantielle entre la performance du Fonds Nourricier et celle du Fonds Maître : Le Fonds Nourricier intervient sur les marchés dérivés actions, taux et devises réglementés et listés internationaux pour couvrir de manière flexible l'exposition aux marchés sur lesquels est investi le Fonds Maître, ceci avec pour objectif de maîtriser le risque de marché dans les périodes de baisse des marchés actions, taux et devises.
Par conséquent, le Fonds Nourricier peut être exposé aux mêmes risques que le Fonds Maître dans une proportion de 0% à 100% de son actif net.
L'exposition aux actions, taux et devises du Fonds Nourricier est ajustée de manière flexible par le gérant à travers une gestion discrétionnaire.
Ainsi, en cas d'anticipation par le gérant d'un retournement à la baisse des marchés actions, taux et devises, l'exposition peut être réduite jusque 0%. A l'inverse, si le gérant anticipe un marché actions taux et/ou devises orienté à la hausse, l'exposition du Fonds Nourricier tendra vers 100% de son actif net, répliquant ainsi l'exposition du Fonds Maître.
La durée de placement commandée est de 5 ans.
Le Fonds Nourricier capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.
Les demandes de rachats sont centralisées chaque jour ouvré (J) auprès de CACEIS Bank jusqu'à 12h et exécutées sur la base de la valeur liquidative de J+1 ouvré. Les règlements afférents interviennent en J+3 ouvré. La valeur liquidative est établie quotidiennement.

• Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associé au Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque. Le Fonds n'est pas garanti en capital.

Le Fonds se situe actuellement au niveau 5 de l'indicateur synthétique en raison de son exposition aux marchés actions internationales.

Les demandes de rachats du Fonds maître sont centralisées chaque jour ouvré (J) auprès de CACEIS Bank jusqu'à 15h et exécutées sur la base de la valeur liquidative de J+1 ouvré.

Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :

- Risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme : la politique de couverture mise en œuvre par le Fonds peut conduire à une baisse de la valeur liquidative si le marché n'évolue pas dans le sens de la couverture.

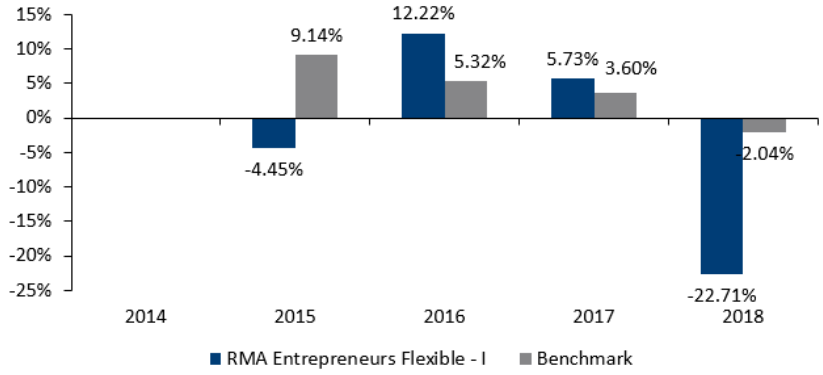
• Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et la distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
Frais d'entrée	**Néant**	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie. Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie).
Frais de sortie	**Néant**	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année		
Frais courants	**1,16%**	Le chiffre des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2018. Ces frais peuvent varier d'un exercice à l'autre. Ce pourcentage exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines conditions		
Commission de performance	**15% TTC de la performance nette du FCP au-delà de l'indice composite 50% EONIA capitalisé + 50% MSCI Monde dividendes nets réinvestis (EUR)** Commission prélevée sur l'exercice précédent, clos en décembre 2018 : aucune.	

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur les frais du Fonds dans le passage intitulé « Frais et commissions » des pages 14 à 16 du prospectus disponible sur le site internet www.rma-am.com ainsi qu'auprès de RMA Asset Management, 3 rue Boudreau, 75009 Paris.

• Performances passées



Indicateur de référence : MSCI Monde dividendes nets réinvestis (EUR)

Les performances présentées ne constituent pas une indication fiable des performances futures. Le calcul des performances présentées tient compte de l'ensemble des frais et commissions. Les performances sont calculées en euro.

Le Fonds a été créé le 06/06/2014.

Date de création de la part : 06/06/2014.

A compter du 10/02/2015, nouvel indice de référence : 50% EONIA capitalisé + 50% MSCI Monde dividendes nets réinvestis (EUR).

• Informations pratiques

Le dépositaire du Fonds est CACEIS Bank France.

Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques règlementaires du Fonds Nourricier et du Fonds Maître sont disponibles en français et adressés sur simple demande écrite auprès de RMA Asset Management, 3 rue Boudreau, 75009 Paris, ainsi que sur le site internet www.rma-am.com. La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur le site internet www.rma-am.com.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du Fonds ou de votre conseiller fiscal.

La responsabilité de RMA Asset Management ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds. Le Fonds peut être constitué d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans le prospectus complet du Fonds ou sur le site internet : www.rma-am.com. Les détails de la politique de rémunération actuelle sont disponibles sur le site www.rma-am.com, ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).
RMA Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 21/01/2019